

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association des résidants du Lac Carillon

Dimanche 5 septembre 2010 à 10h30

101 rue des Mélodies, lac Carillon

Étaient présents:

Gilles Allaire
Marie-France Allaire
Serge Allard
Pierre Bédard
Gilles Bélanger
Magella Bérubé
Louise Bourbonnais
Jean-Marc Charbonneau
Jean-Pierre Cossette
Emma Cyr
Gaétan Desmarais
Vivianne Drolet
Marie Dufresne
Donald Dryburgh
Huguette Ettinger
Paul Ettinger
Guy Faber
Jean-Louis Fiset
Thérèse Frenette
Hélène Gauvin

Robert Garneau
Jocelyne Gingras
Louise Grandbois
Fannie Lamarche
Michel Lamoureux
Michelle Landry
Gérard Langlois
Johanne Lefebvre
Pierre Lefebvre
Mario Lupien
Michel Lupien
Jocelyn Martineau
Anne Morel
Yves Ouellet
Carole Paré
Viateur Parent
Denis Pelland
Johanne Péloquin
Michel Poirier
Claude-Marie Scorsone
Rémy Vallières

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Allaire fait lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé et adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Le procès verbal étant disponible sur le site de l'ARC, ***il est proposé et adopté à l'unanimité d'en exempter*** la lecture.

Il est proposé et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée du 11 octobre 2009.

3. États financiers 2009

M. Allaire présente et commente les états financiers de l'année 2009.

Il est proposé et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tels que présentés.

4. Vérification

Il est proposé par M. Michel Lamoureux et secondé par M. Jean-Marc Charbonneau que M. Pierre Bédard soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2010.

5. Suivi des dossiers

5.1 Achat des terrains secteur St-Ubalde

Monsieur Justin Matte, conseiller municipal, accompagné d'un autre conseiller, se joignent à la rencontre en remplacement du maire.

Monsieur Allaire fait un résumé des démarches effectuées par le comité de travail.

La Municipalité demande l'appui de l'assemblée par une résolution afin que la M.R.C. de Portneuf responsable de la vente des terrains redonne 50% du produit de la vente des terrains situé au Lac Carillon à la Municipalité de St-Ubalde. L'argent reçu servirait entièrement au développement touristique du Lac Carillon.

Il est proposé par M. Pierre Bédard, appuyé par M. Michel Lamoureux et adopté à l'unanimité que les membres de l'assemblée générale de l'association des résidants du Lac Carillon appuient la demande de la Municipalité afin de recevoir 50% de la vente des terrains situés au Lac Carillon aux conditions suivantes:

- ***Que l'argent serve au développement et à l'entretien des infrastructures situées au Lac Carillon;***
- ***Que le développement soit géré avec surveillance et en respect des conditions de départ (bandes riveraines)***
- ***Que les résidants du lac Carillon soient parties prenantes des décisions (permettre à un résidant de siéger sur le comité qui va gérer le développement).***

5.2 Déneigement du Chemin du Lac Carillon

M. Allaire confirme que la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban va effectuer le déneigement du chemin de la traverse vers St-Ubalde.

5.3 Dossier Parc

Le dossier est présentement en suspens. Les Municipalités de St-Ubalde et Saint-Alban sont seules à avoir un intérêt dans ce dossier.

5.4 Plage

Plusieurs commentent les irritants dus aux campeurs sans surveillance cet été à la plage. Les conseillers municipaux présents demandent de leur faire part de nos commentaires et suggestions pour améliorer la gestion de la plage.

5.5 Collaboration autre association : Camion pompier et entretien du chemin

Les conseillers municipaux présents mentionnent qu'il n'est pas possible de se servir du vieux camion de pompier dû aux règlements à l'effet qu'il faut faire une vérification une fois par semaine du camion. L'expérience a été négative lors d'un essai précédent.

Pour l'entretien des chemins, il reste quelques ponceaux à faire et quelques rechargements dans le chemin du lac Carillon.

5.6 Sondage

Les résultats du sondage ont été remis aux participants. Sur 40 membres, 16 personnes ont répondu et le taux de satisfaction est de 4.65 sur 5.

6. Remerciement à Serge et à Claire

IL est proposé et adopté à l'unanimité de leur remettre un certificat-cadeau en forfait restaurant pour les remercier du bon travail effectué et de leur dévouement.

7. Téléphone, dossier à relancer

Aucun intérêt de la part des membres présents.

8. Période de questions

Un participant demande la possibilité d'avoir une liste des résidants du lac Carillon. IL est décidé que chacun pourrait mettre leurs coordonnées sur le site de l'Arc.

Un autre participant s'informe sur la possibilité d'avoir un bac à vidange. Une demande pourrait être faite à la Municipalité pour avoir des bacs individuels.

9. Nomination d'un président d'élection

Il est proposé et adopté à l'unanimité que M. Allaire soit nommé président d'élection.

9.1 Nomination d'un secrétaire d'élection

Il est proposé et adopté à l'unanimité que Mme Grandbois soit nommée secrétaire d'élection

10. Élection

Il est proposé par Mme Lucille Bourbonnais, appuyé par M. Pierre Bédard et adopté à l'unanimité que mesdames Fannie Lamarche et Louise Grandbois soient reconduites pour un autre mandat ainsi que M. Jean-Louis Fiset.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Cossette, appuyé par M. Guy Faber et adopté à l'unanimité que M. Denis Pelland remplace M. Yves Ouellet.

Madame Carole Paré manifeste son intérêt à siéger sur le comité qui va gérer le développement.

Aucune personne présente ne manifeste son intérêt pour le poste de président.

Il est proposé et adopté à l'unanimité que les membres prendraient un temps de réflexion à ce sujet et si personne ne se manifeste, le conseil d'administration prendra position.

11. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée il est 12 h 30.

Louise Grandbois